

Compte rendu du Conseil d'administration du CNRST

Lundi 3 mars 2014

Le Centre national pour la recherche scientifique et technique a tenu en son siège, un conseil d'administration, lundi 3 mars 2014 à 15h, présidé par M. Le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- approbation du compte rendu du précédent CA
- activités du CNRST durant l'année 2013
- approbation de l'exécution du budget du CNRST pour l'année 2013
- présentation du plan d'action du CNRST pour l'année 2014
- approbation du projet de budget du CNRST pour l'année 2014
- approbation des projets de résolutions
- points divers

Le Ministre a remercié les membres pour leur présence à la réunion du conseil avant de les informer sur les grands chantiers lancés par son Département, notamment la fusion de deux universités de Rabat et des deux autres de Casablanca, les créations de nouvelles spécialités, le réseautage des universités marocaines avec des universités étrangères dans des domaines de pointe et le développement de la coopération avec des organismes étrangers.

Il a également fait part de l'appel à projets lancé par le Département, dont la gestion a été confiée au CNRST, pour lequel une enveloppe de 430 millions de Dh a été réservée, signalant au passage l'intervention d'évaluateurs étrangers, dans le souci d'une neutralité et d'une plus grande transparence.

Dans le domaine des bourses, le ministre a informé les membres du passage de 200 à 300 bourses et de l'augmentation de l'indemnité de bourse de 2300 à 3000 dh.

La parole a été cédée à Mme la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres qui a remercié l'assistance pour sa présence. Elle a par ailleurs fait part aux membres du conseil de la préparation de textes pour une meilleure gouvernance de la recherche scientifique, principalement la réforme de la loi 00-01. Des moyens financiers importants vont être investis dans la recherche, soit à travers le Fonds du Ministère soit par le biais de la coopération ou par d'autres moyens souhaitant atteindre 1% du PIB pour la part réservée à la recherche. Le Département compte réaliser tous ces projets avec le CNRST qui est l'épine dorsale de la recherche.

Mme la Ministre a par ailleurs soulevé la question de la motivation des ressources humaines, nécessaires pour une gestion efficace des moyens qui seront mis à la disposition de la recherche. Elle a terminé en rappelant les questions à l'ordre du jour du Conseil avant de donner la parole au Directeur du CNRST pour la présentation des activités du CNRST durant l'année 2013.

Le Directeur du CNRST a remercié toutes les personnes pour leur présence à la réunion, il a également remercié le personnel qui a veillé au déroulement du conseil avant de présenter les réalisations de chaque entité du CNRST, notamment celles effectuant des prestations au profit de la communauté scientifique telles :

- l'IMIST dont les téléchargements et les accès à distance aux bases de données scientifiques ont augmenté ;

- les UATRS qui effectuent des analyses au profit principalement des doctorants, ... ;

- la coopération qui s'est développée, avec principalement la signature de nouvelles conventions de partenariat, annonçant également l'ouverture par le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres d'une manifestation organisée dans le cadre du partenariat CNRST et British Council à l'Impérial College au Royaume Uni en février 2014 ;

- le programme Fincome qui prévoit cette année des formations longues durées (6 à 12 mois) et la participation de parties tierces comme le ministère délégué auprès du chef de gouvernement chargé des marocains résidant à l'étranger ; l'OIM..., l'accompagnement de plusieurs start-ups portées par des compétences marocaines à l'étranger à l'incubateur du CNRST ;

- le RMIE qui encourage notamment les start-up, l'incubation de 8 nouveaux projets, le soutien aux entreprises et formation pour le management, bien que les crédits aient subi une réduction compte tenu de la faiblesse du budget accordé au CNRST ;

- les programmes scientifiques qui appuient les manifestations et l'édition d'ouvrages scientifiques, il appuie également les unités associées au CNRST sur 9 axes prioritaires de recherche ;

- le programme des Bourses de Recherche qui est passé depuis 2013 à 300 bourses. Le Directeur a signalé par ailleurs que le CNRST a reçu cette année plus de 1500 candidatures qu'il sera difficile de départager lors des évaluations ;

- l'Institut national de géophysique, qui surveille 24h/24 le territoire national et assure l'alerte sismique, plus de 4000 événements sismiques ont été enregistrés, 34 secousses telluriques ont fait l'objet d'alertes aux autorités et à la MAP. Cet institut a également procédé à l'extension du réseau sismique et au renouvellement des équipements ;

- le Réseau national pour la promotion et la diffusion de la culture scientifique et technique qui a notamment l'inauguration du parcours Alpha au CNRST, la Semaine culturelle « Sciences arabes » au Lycée Moulay Rachid à Tanger du 25 au 29 mars 2013 ;

- le Laboratoire de Microbiologie et biologie moléculaire, dont la collection coordonnée des microorganismes marocains s'est enrichi de 693 nouveaux micro-organismes ;

- Le Laboratoire d'instrumentation scientifique, qui assure la formation à la maintenance pour les universités et les institutions de recherche et s'occupe de l'entretien des équipements du CNRST ;

Après avoir passé en revue les actions des différentes entités du CNRST, le Directeur a présenté le bilan de l'exécution budgétaire pour l'année 2013 dont il ressort un taux d'engagement de 77% pour le budget de fonctionnement et 65.38% pour l'investissement. Ce taux aurait pu être de 91% s'il n'y avait pas eu les marchés infructueux en fin d'année. Les besoins minimaux en fonctionnement du CNRST (projets non compris) sont de plus de 45 millions de DH alors que la dotation est de 15 millions de dh, desquels il faut encore déduire 3 millions de TVA, ce qui donne un budget de 12 millions de dh. L'abonnement aux revues électroniques seul, contracté au profit des universités et des chercheurs, demande un budget de fonctionnement de 19 millions de dh.

Le Directeur est passé ensuite à la présentation du plan d'action 2014 par entité :

L'IMIST : lance notamment le portail de sa bibliothèque. Il met en place une plateforme de fédération d'identité pour l'accès à distance aux ressources électroniques, alimente le portail des revues scientifiques marocaines (PRSM) et intègre de nouvelles revues. Il alimente la base de données des compétences marocaines (BDDC). Il édite les bulletins de veille : Maroc Bibliométrie, Bulletin d'Information Technologique industries agroalimentaires (BIT-IAA), Chimie para chimie (BIT-CpC) et alimente le site web et forme, localement et dans les universités, sur l'utilisation des différentes ressources disponibles dans la bibliothèque de l'IMIST ou à distance. Il s'engage dans le renforcement de la bibliothèque électronique accessible à toutes les universités et lance une première étude sur la création d'archives de publications "open access" en collaboration avec des partenaires dont le CNRS.

MARWAN : compte mettre en place le nouveau réseau MARWAN4, qui offrira une meilleure qualité et des services à valeur ajoutée ainsi que **ScienceGateway**, qui généralise les applications de MaGrid au profit des utilisateurs universitaires **EduIDM**, qui permet d'intégrer les universités dans la Fédération d'Identité pour l'enseignement et la recherche. Il est chargé par la direction de développer les logiciels de dépôt et de suivi des projets dans le cadre des appels pour financement de projets de recherche ou de coopération.

UATRS : Ces unités comptent notamment :

- lancer la construction des bâtiments devant les abriter et répondant aux normes internationales,
- recenser les équipements opérationnels dans les universités et proposer une cartographie d'implantations d'unités régionales. Elles visent cette année à dépasser le taux d'analyses effectuée en 2013.

Coopération : Il est prévu de signer une nouvelle convention de coopération avec la Lybie et d'assurer la gestion de l'accord bilatéral de partenariat Maroc - France, baptisé « partenariat Huberty Curien Toubkal » signé le 25 janvier 2014 et dont le Ministère de tutelle a confié la gestion au CNRST.

Fincome : Le programme soutient dans le cadre de l'appel d'offres FINCOME les frais de séjour des CMRE pour des expertises courtes durées classiques et cette année il envisage le soutien d'une dizaine de projets longues durées avec la participation effective du Ministère chargé des marocains à l'étranger et l'OIM.

Programmes scientifiques : Le service procède à l'évaluation de 74 propositions, soumises dans le cadre du 2^{ème} appel lancé par le CNRST en 2013, en vue d'associer au Centre de nouvelles structures performantes et assure le suivi des projets en cours et des grands appels à projets lancés par le ministère de tutelle. Ce programme compte orienter l'édition d'ouvrages vers le numérique.

Bourse : cette année le CNRST a développé une procédure de candidature électronique pour les bourses d'excellence. Il a reçu plus de 2000 candidatures dont 1524 ont été validées par le système.

RMIE : le service va soutenir des manifestations pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et la création de 6 à 7 entreprises. Le Directeur du Centre a signalé que la rareté des moyens oblige ce dernier à revoir à la baisse les dotations nécessaires à la réalisation de cet objectif.

RNCST : le CNRST a lancé cette année le projet thèse en 180 secondes avec la participation de trois universités et en partenariat avec l'OCP et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques.

ING : dans le cadre de ses missions l'ING poursuit la prospection, la construction et l'installation de nouvelles stations sismiques et les actions de coopération avec des organismes étrangers dans le domaine du risque sismique.

Ressources humaines : Le Directeur a signalé qu'en 2013 le CNRST a eu 13 départs avec le risque d'en avoir au moins 15 en 2014. Il a mis en œuvre le manuel de procédures, le référentiel des emplois et des compétences et le système d'information et de gestion ; Il envisage d'accélérer le traitement du statut du personnel du CNRST, la restauration du personnel et la formation de ce dernier.

Budget : Le Directeur a fait part de la situation de trésorerie qui est de -8 millions de dh pour le budget d'exploitation et de 61 millions de dh pour l'investissement, cette situation fait que le CNRST a dû procéder à des coupures de budget notamment pour l'IMIST et le RMIE. Afin de pouvoir réaliser convenablement ses missions le CNRST devra participer aux phases de négociations de son budget, voire même négocier son budget sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens.

Interventions des membres du conseil d'administration

-Ecart entre engagement et paiement : M. Chefchaoui après avoir remercié le Directeur pour son intervention, s'est inquiété de l'écart entre les taux d'engagements et de paiements dans le budget du CNRST de l'année 2013. Ecart qui s'explique, selon le Directeur du CNRST, par le lancement tardif des appels d'offres. Ce problème sera résolu en 2014 dans le cadre du programme prévisionnel des engagements, qui seront effectués à des dates plus rapprochées avec la concertation efficiente des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances au CNRST.

-Budget : La faiblesse du budget ne peut permettre au CNRST de réaliser ses missions. On n'est pas dans un exercice très clair, certaines entités coûtent beaucoup d'argent au CNRST ex IMIST, UATRS, ING, ce dernier devra sortir du CNRST. Il faut recentrer le CNRST vers une agence de moyens et trouver un moyen intelligent pour aller vers le modèle genre ANR, plus adéquat pour le Centre.

-Faiblesse du budget accordé au CNRST : M. Ikken a également félicité le directeur pour son exposé, il a fait savoir que le budget réservé au CNRST pour accomplir ses missions est faible

et nécessite une enveloppe supplémentaire pour assurer l'évaluation et le suivi des activités de recherche. Un benchmarking a été fait par M. Ikken sur le coût de la gestion des programmes de recherche, il en ressort qu'il faut au moins de 2.5% du budget total du programme qui devra être réservé à la gestion des programmes de recherche.

-Energies propres et renouvelables : il y a intérêt selon lui à réaliser un travail conjoint entre l'IRESEN et le CNRST dans le cadre de la plateforme énergies propres annoncé par M. Aboutajdine.

-Abonnement et valorisation : M. Ikken souhaiterait une ouverture à d'autres institutions, pour l'accès aux abonnements électroniques notamment.

-FINCOME : M. Fassi Fihri a également remercié le directeur pour sa présentation et la félicité pour les réalisations du CNRST durant l'année 2013. Il a demandé s'il existe des statistiques concernant les compétences marocaines à l'étranger, rappelant l'exemple chinois et celui des pays émergents qui ont commencé par recenser ces personnes et leur domaines d'expertises, pour pouvoir travailler avec elles.

-Bourses d'excellence : M. Fassi Fihri a par ailleurs soulevé la question des statistiques des bénéficiaires de bourses d'excellence, il serait souhaitable d'avoir une base de données de doctorants, il faudra envisager d'accorder une bourse plus conséquente, augmenter le nombre de boursiers et retenir les meilleurs.

-UATRS : Mme Iraqui a remercié le directeur pour sa présentation. Elle a été interpellée par l'extension des UATRS et la baisse du taux d'analyses effectuées. Qui dit extension, dit augmentation des engagements par l'achat d'équipements et augmentation des ressources humaines. Il est important de mieux se positionner pour éviter les redondances de plateformes.

-Statut du chercheur : Mme Iraqui préconise la révision du statut du chercheur qui gagnerait à être rénové dans l'intérêt de tous.

-Appel à projet lancé, confié au CNRST par le Ministère : Mme Iraqui souhaiterait savoir s'il y a un manuel de procédures, une ligne budgétaire appropriée, des outils de gestion.

-Experts étrangers : de même qu'elle se demande s'il est nécessaire d'avoir des experts étrangers, n'y a-t-il pas suffisamment de compétences marocaines pour faire le travail ? Ne faut-il pas préserver la propriété intellectuelle ?

-Bibliothèque numérique : l'avis de Mme Iraqui rejoint celui de M. Ikken en ce qui concerne les bibliothèques numériques. C'est un projet ambitieux, il faudra numériser les bibliothèques et les rendre accessibles à d'autres institutions et s'ouvrir à des plateformes étrangères.

ING : Monsieur Badraoui a remercié à son tour le directeur pour sa présentation et a interpellé l'assistance sur la place de l'ING au CNRST. Il serait utile de l'ériger en agence ou office national pour qu'il puisse réaliser pleinement ses missions.

Coopération : M. Badraoui propose que le CNRST aille vers un partenariat sud-sud, il a signalé que la participation du secteur privé dans le financement de la recherche reste en deçà de l'implication attendue. Il faudra promouvoir le secteur privé dans la recherche et installer une confiance voire une mutualisation en termes de conventions inter institutionnelles.

Statut : Il est nécessaire de disposer d'un cadre réglementaire motivant pour maintenir et attirer les compétences marocaines et simplifier les procédures.

Appel à projets : M. Ghanimi, a posé la question de savoir si parmi les critères il est prévu d'avoir des doctorants dans les projets. Pour lui ce n'est pas une bonne bourse qui va attirer les meilleurs doctorants.

FINCOME : la compétence marocaine à l'étranger gagnerait à bénéficier à plusieurs entités universitaires lors de son séjour au Maroc et venir dans le cadre d'un projet mutualisant.

Frais de gestions : Après avoir remercié le Directeur pour son exposé, M. Smani a rejoint l'avis de M. Chefchaoui concernant l'agence de moyens avec la possibilité de disposer de frais de gestion de l'ordre de 7% minimum. Il faudra que le CNRST puisse négocier les frais et peines, cela va nécessiter sans doute des ressources humaines, un reporting. Le CNRST devrait avoir des ressources importantes pour les grands programmes tels l'IMIST, les UATRS, l'INCUBATION. M. Smani a montré également son souci quant à la réduction du budget d'incubation, le volet valorisation de la recherche et des résultats est essentiel et mérite toute la considération qu'il faut, quitte à réduire le nombre des appels à projets financés par le CNRST.

IMIST : Il faut assurer et améliorer l'accès aux bases de données et notamment l'accès à distance de l'IMIST qui est une entité indispensable.

UATRS : La gestion et l'entretien des équipements scientifiques sont essentiels. Beaucoup de plateformes se perdent du fait de l'absence de structuration. Compte tenu du rôle important des UATRS, il faut investir dans ces plateformes pour garantir leur continuité. Beaucoup de chercheurs faisaient leurs analyses à l'étranger or la recherche est une affaire de souveraineté, de propriété et de confidentialité. M. Smani a conclu son intervention en souhaitant en savoir plus sur les projets européens. Y a-t-il une stratégie du CNRST dans ce cadre ?

Le CNRST agence de moyens : M. Lakhroufi a posé la question de savoir ce qu'il en est du rapport de la commission qui s'est penchée sur le rôle du CNRST en tant qu'agence de moyen, sachant que par son titre même et la loi qui le régit celui-ci effectue une mission d'agence de moyen. Il propose de revenir à l'assistantat pour recruter les doctorants et les rassurer sur leur avenir ; cette proposition avait été faite dans un précédent Conseil.

Appel à projets : M. Lemtouni a rappelé que le Fonds destiné à la recherche a ses spécificités. Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres est seul ordonnateur de ce compte. Il ne peut accorder un budget supplémentaire pour ce suivi.

Partenariat : Mme Bouanani, représentant le Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique a manifesté la volonté de son département de s'ouvrir sur la recherche, il est prévu d'organiser un séminaire avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres et le CNRST pour le développement des BTP.

UATRS : Monsieur Belghaiti a proposé d'évaluer l'expérience de la mutualisation avant de passer à la régionalisation des UATRS, il faudra éviter les redondances des plateformes.

Audit : le comité d'audit gagnerait à comprendre des experts externes, s'entourer d'auditeur qui travaillent sur des thématiques diverses pour un meilleur résultat d'audit.

Après ces diverses interventions, Mme la ministre a pris compte des points soulevés par les membres du conseil et apprécié leur qualité. Certains d'entre eux concernent également son département, qui se penchera sur le statut de l'enseignant chercheur, la bonne gouvernance, la redondance des activités dans les universités, la réforme de certains textes de lois, la question des bourses, la coordination avec les différents partenaires pour faire de la recherche scientifique une locomotive de développement. Elle a signalé par ailleurs l'effort déployé pour mieux positionner le pays dans la stratégie de recherche à l'horizon 2020.

Mme la Ministre a cédé la parole au Directeur du CNRST pour répondre aux différentes questions posées par les intervenants.

-Moyens : En effet il est nécessaire de disposer de moyens financiers pour gérer les projets de recherche et faire appel aux experts évaluateurs.

-UATRS : en réponse à Mme Iraqui, il a précisé que les UATRS est un modèle, qui répond à des besoins énormes. Les besoins en équipements lourds seront définis à partir des 396 projets déposés lors de l'appel d'offres et si possible en coordination avec les universités. Pour les UATRS, il ne s'agit pas d'extension mais de construction. Actuellement celles-ci sont installées dans des bâtiments préfabriqués qui ne sont pas adaptés et ne répondent pas à des normes de sécurité. Des accidents sont d'ailleurs intervenus en raison des mauvaises conditions de travail dans ces locaux.

Statistiques Fincome : Pour les statistiques concernant les compétences marocaines à l'étranger, la question sera posée au service compétent lors de la prochaine réunion. Pour les doctorants, le CNRST dispose des données sur les 2000 doctorants ayant candidaté à la bourse d'excellence. Il est prêt à coopérer avec la direction concernée au niveau du Ministère de tutelle.

Bibliothèque numérique : Le CNRST ne pourra numériser les ouvrages acquis du fait que nous n'en n'avons pas la propriété intellectuelle. Toutefois, dans un premier temps, le CNRST numérise les thèses soutenues dans les différentes universités marocaines, les revues nationales ...

Pour les frais d'abonnement, le Ministère de tutelle couvre les frais d'abonnement de l'ensemble des universités dans le cadre du consortium, le secteur privé devra se prendre en charge directement. Toutefois le Centre négociera pour ouvrir ses services à d'autres acteurs.

ING : l'ING est un héritage, il faudra flécher son budget.

Experts étrangers : Le comité de pilotage aura parmi ses missions de filtrer les projets qui seront soumis aux experts étrangers, de ceux qui ne le seront pas.

Coopération : Pour la coopération, il est envisagé de commencer par les pays du Maghreb

Statut du chercheur : Il est important de rappeler que la question dépasse les compétences du CNRST. Dans les appels à projets il est prévu le recrutement des chercheurs, la problématique consiste à comment mettre en place les différentes actions sur le plan gestion financière ?

Réduction du budget RMIE : Le CNRST a procédé à une baisse dans tous ses projets en raison de la faiblesse de la subvention et de l'importance des dépenses incompressibles.

Comité d'audit : le contrôleur a précisé que le texte prévoit trois membres au moins et toute personne pouvant apporter un éclairage peut être invitée à faire partie du comité.

La ministre déléguée a repris la parole pour citer les différentes résolutions en vue de leur validation il s'agit de :

Résolution N° 1 : compte rendu du Conseil d'administration en date du 26 juin 2013, approuvé sans réserve

Résolution N° 2 : de la situation budgétaire des crédits pour l'année 2013, approuvé sans réserve.

Résolution N° 3 du plan d'action du CNRST pour l'année 2014, approuvé sans réserve.

Résolution N° 4 : du projet de budget pour l'année 2014 approuvé sans réserve.

Résolution N° 5 : des conventions de coopération entre le CNRST et d'autres institutions étrangères, approuvé sans réserve.

Résolution N°6 : du Projet du consortium marocain pour la mise en place du réseau national d'enseignement et de recherche « MARWAN », approuvé sans réserve.

Résolution N°7 : des tarifs des prestations fournies par le Laboratoire de Microbiologie et Biologie Moléculaire, approuvé sans réserve.

Résolution N°8 : du Comité d'audit, approuvé sans réserve.

La séance a pris fin à 18h

La liste des personnes présentes est jointe en annexe